

Exemple – article pour bulletin communal



Depuis 3 ans maintenant, la communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille permet à ses habitants de bénéficier d'aides financières* et d'un accompagnement renforcé **gratuit** à la réhabilitation de leur logement. C'est tout l'objet de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) dont le suivi-animation a été confié à l'équipe de Citémétrie.

Propriétaires occupants, bailleurs privés, nouveaux arrivants, vous pouvez aussi en bénéficier !

Pour cela, il faut être propriétaire d'un logement construit il y a au moins 15 ans et avoir l'envie de réaliser des travaux d'amélioration. Que ce soit pour permettre le maintien à domicile en adaptant le logement au vieillissement et au handicap, pour réaliser des travaux d'économies d'énergie (chauffage, isolation...) ou encore pour réhabiliter lourdement un logement dégradé.

Du premier contact en passant par la visite-conseil ou encore la recherche de financement, Citémétrie vous accompagne de A à Z dans votre projet.

En 3 ans, 124 propriétaires ont été accompagnés dans leur projet

Depuis le début de l'OPAH, 124 dossiers ont été acceptés par les financeurs. Ces projets représentent presque **3.37 M€ de travaux** : un plus pour l'économie locale car la plupart des entreprises sont originaires de la CCVBA ou des territoires voisins. En termes de subventions, ces 124 dossiers ont sollicité plus de **1 498 000 € de subventions** dont 27000 € de la CCVBA, soit une **moyenne de 44.5 % de subventions par projet**.

*sous conditions de ressources

Pour plus d'informations, contactez l'OPAH



CITÉMÉTRIE

02 52 35 04 26

opah.vba@citemetrie.fr

Accueil du public sur RDV

- Saint Calais : Tous les jeudis de 9h à 12h à l'hôtel communautaire – 10, rue Saint Pierre
- Saint Calais : 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de 13h30 à 16h30 à l'hôtel communautaire – 10, rue Saint Pierre (sans RDV)
- Vibraye : 1^{er} vendredi du mois de 9h à 12h à la mairie